



Les
Producteurs
de lait
de Montérégie-Est

Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle du groupe de producteurs de lait de Montérégie-Est visé par le Plan conjoint tenue le 24 février 2023 à compter de 10 heures au Club de golf Saint-Hyacinthe à Saint-Hyacinthe.

1. OUVERTURE

Le président, monsieur Vincent Rainville, procède à l'ouverture de l'assemblée et préside l'assemblée annuelle régionale du groupe visé par le Plan conjoint.

2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Sur proposition de monsieur Charles Graveline, appuyé par monsieur François Cournoyer, l'avis de convocation reçu par courrier est adopté et jugé conforme pour la présente assemblée.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Pierre Thibault, appuyé par monsieur Jean-Sébastien Savaria, l'ordre du jour est adopté comme suit :

1. Ouverture
2. Adoption de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du compte rendu de l'Assemblée générale annuelle au Plan conjoint du 11 mars 2022
5. Nomination d'un président d'élection
6. Nomination des délégués et substituts au Plan conjoint
7. Levée de l'assemblée.

4. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE AU PLAN CONJOINT DU 11 MARS 2022

Sur proposition de monsieur Roger Cormier, appuyé par monsieur Stéphane Laflamme, le compte rendu de l'assemblée générale annuelle au Plan conjoint du 11 mars 2022 est adopté tel que présenté.

5. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Le président informe l'assemblée que traditionnellement en Montérégie-Est, l'assemblée est

d'accord que les membres du Conseil général soient d'office considéré(e)s comme délégué(e)s à l'Assemblée générale des PLQ, le nombre maximum de délégué(e)s étant déterminé en fonction du nombre de membres dans la région. Dans le cas où un membre du Conseil régional parmi le groupe de délégué(e)s doit se désister, il peut être remplacé par un autre membre du Conseil régional « en surplus » ou par un(e) substitut de la liste de substituts selon chaque territoire, cette liste étant adoptée par cette assemblée. Faisant suite à ces explications, le président demande alors à l'assemblée si elle est d'accord pour appuyer de nouveau cette façon de procéder. Il est proposé par monsieur Stéphane Jarret, appuyé par monsieur Frédéric Ménard, et adopté à l'unanimité d'utiliser cette procédure pour la nomination des délégué(e)s. Il n'y a donc pas lieu de nommer un président d'élection.

6. NOMINATION DES DÉLÉGUÉS ET SUBSTITUTS AU PLAN CONJOINT

La procédure pour la nomination des délégué(e)s ayant été adoptée, le président demande à l'assemblée si un(e) ou des substituts de la liste de 2022 doit ou doivent être remplacé(s). L'assemblée informe le président que le substitut au poste 3 dans le secteur Brome-Missisquoi doit être remplacé puisqu'il n'est plus un producteur de lait. Le président demande alors une proposition pour la nomination d'un nouveau substitut.

Il est proposé par madame Michelle Soucy, appuyée par monsieur Vincent Angers Deslauriers, de nommer monsieur Gérard Vermeulen. Comme il n'y a pas d'autre nomination pour ce secteur et qu'il accepte le poste, le président désigne officiellement monsieur Gérard Vermeulen à titre de substitut pour le poste 3 dans le secteur Brome-Missisquoi.

Puisqu'il n'y a pas d'autre substitut à remplacer, il est proposé par monsieur Stéphane Jarret, appuyé par monsieur François Boulais et adopté à l'unanimité que la nouvelle liste de délégué(e)s mise à jour devienne officiellement la liste de délégué(e)s et substituts pour l'année 2023.

Voici la liste des délégués et des substituts pour 2023 :

Délégué(e)s 2023 du Syndicat des producteurs de lait de Montérégie-Est		
Territoires	Membres du Conseil régional	Membres substitués
Brome-Missisquoi	Charles Benoit	David Benjamin
	Michelle Soucy	Caroline Hébert
	Martin Rainville	Gérard Vermeulen
De la Haute-Yamaska	Nicolas Mailloux	Robert Beaudry
Marguerite D'Youville/Longueuil/ La Vallée-du-Richelieu	Stéphane Blanchette	Claude Gendron
	Mathieu Larose	Vincent A Deslauriers
Des Maskoutains Nord-Est	Charles Graveline	Fernand Giard
	Marie-Pier Vincent	Martin Lavallée
Richelieu-Yamaska	François Cournoyer	Mario Godin
	Élyse Salois	Sylvain Brouillard
De la Rivière Noire	Pierre Thibault	Jean-Marc Ménard
	Guy Lapointe	Éric Beaugard
De Rouville	Vincent Rainville	Chantal Clément
	Patrice Lussier	Maryse Forgues
Vallée Maskoutaine	Didier Ruel	Daniel Poirier
Relève (ARASH)	Vacant	Vincent A Deslauriers

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À la suite de l'adoption de la nouvelle liste des délégué(e)s, le président, monsieur Vincent Rainville, fait la levée de l'assemblée.

Président

Secrétaire